

LE « SYLLABUS » DE PIE IX - 8 DÉCEMBRE 1864 (extraits)

*Voici une liste « d'erreurs de notre temps » condamnées par le pape Pie IX à la fin de son encyclique anti-moderne « Quanta Cura ». **Souvenez-vous que ce sont des « erreurs », et donc ce qu'il ne faut pas penser.***

Les italiques sont de nous.

Chapitre I - Erreurs relatives au panthéisme, au naturalisme et au rationalisme absolu

3. - La raison humaine est, sans tenir aucun compte de Dieu, l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal ; elle est à elle-même sa loi ; elle suffit par ses forces naturelles à procurer le bien des hommes et des peuples.

4. - Toutes les vérités de la religion découlent de la force native de la raison humaine ; d'où il suit que la raison est la règle souveraine d'après laquelle l'homme peut et doit acquérir la connaissance de toutes les vérités de toute espèce.

5. - La révélation divine est imparfaite, et par conséquent sujette à un progrès continu et indéfini qui réponde au développement de la raison humaine.

7. - Les prophéties et les miracles exposés et racontés dans les Saintes Ecritures sont des fictions poétiques, et les mystères de la foi chrétienne sont le résumé d'investigation philosophiques ; dans les livres des deux Testaments sont contenues des inventions mythiques, et Jésus-Christ lui-même est un mythe.

Chapitre II - Erreurs relatives au rationalisme modéré

8. - Comme la raison est égale à la religion elle-même, les sciences théologiques doivent être traitées de la même manière que les sciences philosophiques.

9. - Tous les dogmes de la religion chrétienne, sans distinction, sont l'objet de la science naturelle ou philosophie ; et la raison humaine peut, d'après ses principes et ses forces naturelles, parvenir, par son simple développement historique, à une vraie connaissance de tous les dogmes, même les plus cachés, pourvu que ces dogmes aient été proposés à la raison elle-même comme objet.

11. - L'Eglise non seulement ne doit, dans aucun cas, sévir contre la philosophie, mais elle doit tolérer les erreurs de la philosophie et lui abandonner le soin de se corriger elle-même.

13. - La méthode et les principes d'après lesquels les anciens docteurs scolastiques ont cultivé la théologie, ne conviennent plus aux nécessités de notre temps et au progrès des sciences.

14. - On doit s'occuper de philosophie sans tenir aucun compte de la révélation chrétienne.

Chapitre III - Erreurs relatives à l'indifférentisme et au latitudinarisme

15. - Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura été amené à regarder comme vraie, par les seules lumières de la raison.

16. - Les hommes peuvent trouver le chemin du salut éternel et obtenir le salut éternel dans le culte de n'importe quelle religion.

18. - Le protestantisme n'est autre chose qu'une forme diverses de la même vraie religion chrétienne, forme dans laquelle on peut être agréable à Dieu, aussi bien que dans l'Eglise catholique.

Chapitre V - Erreurs sur l'Eglise et ses droits

19. - L'Eglise n'est pas une société vraie et parfaite, pleinement libre ; elle ne jouit pas de droits propres et constants, à elle conférés par son divin Fondateur, mais il appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Eglise et les limites dans lesquelles elle peut les exercer.

24. - L'Eglise n'a pas le droit d'employer la force ; elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect.

25. - Outre le pouvoir inhérent à l'épiscopat, il y a un pouvoir temporel qui lui a été concédé ou expressément ou tacitement par l'autorité civile, révocable par conséquent à volonté par cette autorité civile.

26. - L'Eglise n'a pas le droit naturel et légitime d'acquérir et de posséder.

38. - Les prétentions excessives des Pontifes Romains ont poussé à la division de l'Eglise en orientale et occidentale.

Chapitre VI - Erreurs relatives à la société civile, considérée, soit en elle-même, soit dans ses rapports avec l'Eglise

47. - La bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires qui sont ouvertes à tous les enfants de chaque classe du peuple, et, en général, que les institutions publiques destinées aux lettres, à une instruction supérieure et à une éducation plus élevée de la jeunesse, soient affranchies de toute autorité de l'Eglise, de toute influence modératrice et de toute ingérence de sa part, et qu'elles soient pleinement soumises à la volonté de l'autorité civile et politique, suivant le bon plaisir des gouvernants et le courant des opinions générales de l'époque.

48. - Des catholiques peuvent approuver un système d'éducation placé en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Eglise, et qui n'ait pour but principal que la science des choses purement naturelles et les fins de la société terrestre.

55. - L'Eglise doit être séparée de l'Etat, et l'Etat séparé de l'Eglise.

Chapitre VII - Erreurs concernant la morale naturelle et chrétienne

63. - Il est permis de refuser l'obéissance aux princes légitimes et même de se révolter contre eux.

Chapitre VIII - Erreurs sur le mariage chrétien

65. - On ne peut établir par aucune preuve que le Christ a élevé le mariage à la dignité de sacrement.

67. - De droit naturel, le lien du mariage n'est pas indissoluble, et, dans différents cas, le

divorce proprement dit peut être sanctionné par l'autorité civile.

Chapitre IX - Erreurs sur le principat civil du Pontife Romain

75. - Les fils de l'Eglise chrétienne et catholique discutent entre eux de la compatibilité de la royauté temporelle avec le pouvoir spirituel.

76. - L'abrogation de la souveraineté civile, dont le Saint-Siège est en possession, ferait avancer et de beaucoup la liberté et le bonheur de l'Eglise.

Chapitre X - Erreurs qui se rapportent au libéralisme contemporain

77. - A notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée

comme l'unique religion de l'Etat, à l'exclusion de tous les autres cultes.

78. - Aussi, c'est avec raison que, dans quelques pays catholiques, la loi a pourvu à ce que les étrangers qui viennent s'y établir, y jouissent de l'exercice public de leurs cultes particuliers.

79. - En effet, il est faux que la liberté civile de tous les cultes, et que le plein pouvoir attribué à tous de manifester ouvertement et publiquement n'importe quelles opinions et n'importe quelles pensées, conduisent plus facilement les peuples à la corruption des mœurs et des esprits, et propagent la peste de l'indifférentisme.

80. - Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et composer avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne.